

L'instrumentalisation du savoir économique en milieu universitaire québécois : Controverses autour de l'utilité d'une discipline (1950-1975)

Jonathan Fournier

Volume 30, numéro 2, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800545ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800545ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

CSTHA/AHSTC

ISSN

0829-2507 (imprimé)

1918-7750 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fournier, J. (2007). L'instrumentalisation du savoir économique en milieu universitaire québécois : Controverses autour de l'utilité d'une discipline (1950-1975). *Scientia Canadensis*, 30(2), 23–35. <https://doi.org/10.7202/800545ar>

Résumé de l'article

L'article présente quelques-unes des querelles survenues chez les économistes québécois francophones. Bien avant leur uniformisation, les sciences économiques ont longtemps été tiraillées entre leurs volets théorique et appliqué. Comme plusieurs autres sciences sociales tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, la discipline s'est d'abord institutionnalisée dans un cadre pragmatique pour ensuite évoluer vers un contenu nettement plus théorique. C'est à cette transition que nous nous intéressons ici. Loin d'être simplement un débat épistémologique entre partisans d'une économie appliquée et d'une économie théorique, le parcours de cette discipline comporte également des enjeux administratifs et idéologiques qu'il est nécessaire de prendre en considération.

L'instrumentalisation du savoir économique en milieu universitaire québécois : Controverses autour de l'utilité d'une discipline (1950-1975)*

Jonathan Fournier

Université du Québec à Montréal

Résumé : L'article présente quelques-unes des querelles survenues chez les économistes québécois francophones. Bien avant leur uniformisation, les sciences économiques ont longtemps été tiraillées entre leurs volets théorique et appliqué. Comme plusieurs autres sciences sociales tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, la discipline s'est d'abord institutionnalisée dans un cadre pragmatique pour ensuite évoluer vers un contenu nettement plus théorique. C'est à cette transition que nous nous intéressons ici. Loin d'être simplement un débat épistémologique entre partisans d'une économie appliquée et d'une économie théorique, le parcours de cette discipline comporte également des enjeux administratifs et idéologiques qu'il est nécessaire de prendre en considération.

Abstract: This paper presents some aspects of the debate amongst the French economists in Québec. Long before its uniformization, economics has been divided between theoretical and applied aspects. As many other social sciences, in Québec and around the world, this discipline was first institutionalized in a pragmatic way before evolving toward a more theoretical approach. This transition is the object of this article. It is not only an epistemological debate between those who support an applied economics and those who prefer a theoretical economics; administrative and ideological stakes should also be considered in order to understand the evolution of the discipline.

* Je tiens à remercier Yves Gingras, Gilles Dostaler et Jean-Philippe Warren pour leurs conseils. La rédaction de cet article a été rendue possible grâce à l'aide financière du FQRSC. Cet article est tiré d'une thèse de doctorat : Jonathan Fournier, *Le développement des sciences économiques en milieu universitaire au Québec francophone de 1939 à 1975*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 2007.

Depuis la fin des années 1980, plusieurs travaux ont porté un regard critique sur le travail des économistes (McCloskey, Le Baron, Lordon).¹ Le rôle de la rhétorique, la pertinence des hypothèses et le pouvoir accordé aux économistes ont été discutés. De nombreux chercheurs d'horizons variés croient que la mathématisation extrême des phénomènes économiques pourrait nuire à l'efficacité de la discipline. D. McCloskey note qu'année après année, le public pouvant suivre les débats dans les revues de sciences économiques diminue sans cesse.² Le sociologue britannique, Richard Whitley, insiste pour sa part sur la difficulté, en sciences économiques, de lier les travaux empiriques aux travaux théoriques, tout un monde séparant les deux volets de la discipline.³ Enfin, mentionnons également que Crane et Small ont attiré l'attention sur le fait que la discipline vivait un certain repli sur elle-même dans la mesure où les économistes citent essentiellement d'autres économistes et qu'ils se coupent en grande partie des apports provenant d'autres disciplines. Pourtant, on note que les autres sciences sociales ont de plus en plus tendance à s'ouvrir aux autres disciplines et à travailler à l'intérieur d'un champ lié à un objet de recherche plutôt que dans un cadre strictement disciplinaire.⁴ Bref, on observe que la discipline rétrécit ses champs d'application ainsi que ses références aux autres disciplines pour évoluer vers des objets de recherche très théoriques qui ne peuvent être compris que par un public fort restreint.

Devant ces remises en question, il importe de faire quelques observations sur l'évolution des rapports entre « économie théorique » et « économie appliquée » au Québec francophone. En effet, le long processus de théorisation des connaissances économiques ne s'est pas déroulé dans le calme absolu. De nombreux débats internes ont secoué la communauté des économistes québécois. On observe un bon nombre de résistances à l'égard 1) d'une économie théorique 2) d'une économie

1. Frédéric Lebaron, « La dénégaration du pouvoir : Le champ des économistes français au milieu des années 1990 », *Actes de la recherche en sciences sociales* 119 (1997) : 3-26 ; Idem, *La croyance économique. Les économistes entre science et politique* (Paris : Éditions du Seuil, 2000) ; Donald Nansen McCloskey, *Knowledge and Persuasion in Economics* (Cambridge : Cambridge University Press, 1994) ; Idem, *The Rhetoric of Economics* (Madison : University of Wisconsin Press, 1985) ; Idem, *If You're so Smart : The Narrative of Economic Expertise* (Chicago : University of Chicago Press, 1990) ; Arjo Klamer, Donald Nansen McCloskey et Robert M. Solow, *The Consequences of Economic Rhetoric* (Cambridge : Cambridge University Press, 1988) ; Frédéric Lordon, « Le désir de faire 'science' », *Actes de la recherche en sciences sociales* 119 (1997) : 27-35.

2. McCloskey, *Knowledge and Persuasion in Economic*, 117.

3. Richard Whitley, *The Intellectual and Social Organization of the Sciences* (Oxford : Clarendon Press, 1984), 183.

4. Diana Crane et Henry Small, « American Sociology Since the Seventies: The Emerging Identity Crisis in the Discipline » in *Sociology and its Publics. The Form and Fates of Disciplinary Organization*, dirs. Terrence C. Halliday et Morris Janowitz (Chicago : The University of Chicago Press, 1992), 227-228.

appliquée. Cet article sera l'occasion d'analyser brièvement quelques-unes des querelles présentes chez les économistes francophones en portant notre regard sur quelques débats opposant l'École des Hautes Études commerciales (HEC) de Montréal et le jeune département de science économique de l'Université de Montréal créé en 1954.⁵ D'une part, nous analyserons l'accueil réservé, au cours des années 1950, aux travaux et à l'enseignement présentant une nature plus théorique. D'autre part, nous verrons le débat entourant la création d'un diplôme d'économie appliquée aux HEC, cette dernière décision étant accueillie avec frustration par le département de science économique de l'Université de Montréal. Enfin, nous verrons que l'autonomisation graduelle du champ universitaire favorise les questionnements théoriques et marginalise l'« économie appliquée » qui était dominante jusque-là dans la discipline.

Le triomphe de l'économie appliquée

Andrée Fortin, dans son ouvrage sur les intellectuels québécois, exprimait l'idée que c'est en tant que sciences appliquées que s'institutionnalisent les sciences sociales québécoises. La sociologue notait un certain malaise chez les universitaires québécois qui voulaient à la fois développer une discipline dotée d'une forte crédibilité scientifique sans pour autant perdre de vue le rôle social de ces disciplines qui ne peut s'exercer que sur le « terrain ». Fortin souligne qu'au cours des années 1960, c'est :

[...] en tant qu'experts que prennent la parole les universitaires. Cela provient autant d'une nécessité interne à leur démarche scientifique [...] que d'une exigence qui s'impose à eux devant les problèmes sociaux [...]. Relative fermeture du champ sur lui-même et ouverture sur le social semblent pour le moment trouver un équilibre.⁶

En observant les sciences économiques québécoises, force est de constater que la remarque de la sociologue s'avère pertinente. Cependant, l'équilibre mentionné par Fortin est extrêmement précaire chez les économistes. La discipline s'est effectivement développée dans un cadre

5. Nous avons choisi de concentrer notre analyse sur le cas de Montréal parce que l'existence de plusieurs départements modifie les rapports entre les institutions universitaires qui doivent se livrer une concurrence. Le cas de l'Université Laval à Québec ne sera pas analysé ici quoiqu'il présente des aspects fort intéressants. En effet, l'existence d'un seul département de sciences économiques dans la même ville change la donne dans la mesure où ce département n'a pas eu à faire sa niche de façon aussi marquée que les institutions montréalaises. Ainsi, on a développé au cours des années 1970 à la fois un volet théorique ainsi qu'un volet plus pratique axé sur les politiques publiques. Ces deux branches de la discipline cohabiteront au sein de la même institution, créant quelques débats acrimonieux, voir Jonathan Fournier, 197-201.

6. Andrée Fortin, *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues* (Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1993), 249.

très appliqué. D'ailleurs, les premières recherches menées par les économistes québécois étaient généralement des projets faits conjointement avec les instances gouvernementales. Les économistes ont souvent mené leurs premières recherches d'envergure au sein de commissions gouvernementales ou en offrant leur expertise aux ministères tant provinciaux que fédéraux.⁷

Le fait qu'une majorité d'économistes ait travaillé dans des projets « appliqués » ne doit pas faire oublier que d'autres économistes, travaillant davantage dans l'ombre, ont tenté de faire progresser un savoir qualifié de « désintéressé », car aucunement lié à des préoccupations socio-politiques immédiates. Ces pionniers de la théorie économique n'ont pas eu la partie facile au cours des années 1950 et au début des années 1960. Deux des principaux promoteurs de cette branche de la discipline, soit Maurice Bouchard et Roger Dehem, ont eu de la difficulté à enseigner et à faire publier des travaux qui soient bien accueillis dans la communauté des économistes québécois. Ces deux économistes de l'Université de Montréal adoptent une approche qualifiée de trop théorique ou trop éloignée des réalités de la vie économique selon leurs adversaires. À l'heure où beaucoup d'économistes nationalistes de l'École des HEC,⁸ tels qu'Esdras Minville, François-Albert Angers et Jacques Parizeau, préfèrent mettre leur savoir au service de la nation, il devient inconvenant de développer un savoir qui ne trouve que peu ou pas d'applications immédiates au sein de la société. Rappelons que l'École des Hautes Études commerciales de Montréal ouvre ses portes en 1910. La mission de cette institution a évolué constamment au cours du siècle. À la fois école de commerce, école de comptables et principal lieu de formation pour les économistes au cours des premières décennies du vingtième siècle, cette institution a été le lieu de naissance de nombreuses disciplines québécoises (sciences comptables, sciences de la gestion, administration publique et bien sûr sciences économiques). Plusieurs personnages clés du nationalisme québécois tels qu'Édouard Montpetit, Esdras Minville, Victor Barbeau et François-Albert Angers ont enseigné à cette école. Lors des premières décennies de son existence, les sciences économiques n'étaient pas la priorité de l'école qui voulait avant tout former des gens d'affaires et une élite économique canadienne-française. Graduellement, cette discipline prendra davantage d'importance, particulièrement suite à l'arrivée de l'économiste Esdras Minville comme directeur de l'institution à partir de 1938. Plusieurs économistes de cette

7. Pour plus de détails sur cette collaboration entre savoir et pouvoir, voir notamment : Stephen Brooks et Alain G.-Gagnon, *Les spécialistes des sciences sociales et la politique au Canada. Entre l'ordre des clercs et l'avant-garde* (Montréal : Boréal, 1994).

8. Voir à ce sujet : Jonathan Fournier, « Les économistes canadiens-français pendant l'entre-deux-guerres : entre la science et l'engagement », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 58, 3 (2005) : 389-414.

institution font des pressions afin de porter la discipline, tant dans son enseignement qu'à travers ses recherches, vers des applications qualifiées de plus concrètes. Cette montée en force d'une « économie appliquée » ne sera pas sans causer de problèmes aux adeptes d'une approche plus théorique, particulièrement chez les économistes de l'Université de Montréal.

L'économiste d'origine belge Roger Dehem fut l'un des premiers à introduire des éléments d'économie théorique au Québec. Ce professeur eut beaucoup de difficulté à enseigner une matière aussi théorique dans un endroit où l'économie appliquée avait son lot de défenseurs. Son collègue de l'Université de Montréal, André Raynauld, explique comment l'enseignement de Dehem bouleversait la façon traditionnelle d'enseigner l'économie : « Théoricien jusqu'au bout des ongles, superbement abstrait, Dehem choquait la plupart d'entre nous qui étions plus pressés de changer le monde que de le comprendre. »⁹ Dehem explique comment son enseignement offrait un contraste avec celui livré à l'École des HEC :

L'esprit à l'École des hautes études tel qu'il apparaissait à mes yeux à l'époque était marqué à la fois par une hostilité, une attitude négative à l'égard de la théorie moderne et aussi par une tendance à introduire dans l'économie politique des dimensions idéologiques; il y avait la dimension nationaliste québécoise qui fut très marquée avec Minville et Angers. Il y avait aussi ce souci des applications quand même qui était positif, c'est-à-dire que pour eux l'économie politique devait être utile à résoudre des problèmes mais justement à cause des dimensions idéologiques je m'en méfiais très fort.¹⁰

Les économistes de l'École des HEC vont en effet mal accueillir ce type de travail. Pour eux, l'urgence de la situation économique des Canadiens-français nécessite que les économistes s'engagent dans ce combat. On estime qu'il vaut mieux travailler à l'avancement économique des Canadiens-français plutôt que de développer les bases théoriques de la discipline. À ce sujet, notons que François-Albert Angers adresse plusieurs critiques à l'égard de la mathématisation de la discipline. Dans un témoignage qu'il livrait sur l'histoire de sa discipline, Angers mentionnait que « La méthodologie [de Édouard Montpetit] est en fait beaucoup plus rigoureusement scientifique, à mon avis, que la méthodologie plus hasardeuse des hypothèses de travail et des modèles abstraits

9. André Raynauld, « Continuité et rupture dans l'évolution de la pensée économique au Québec » in *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec, tome II*, dir. Georges-Henri Lévesque (Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1981), 386.

10. Gilles Paquet, « Entretien avec Roger Dehem » in *La pensée économique au Québec français : témoignages et perspectives*, dir. Gilles Paquet (Montréal : Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1989), 198.

qui se répandra à partir des années 50. »¹¹ En bon élève de l'École des HEC, l'économiste Bernard Bonin s'en prenait également à une trop forte mathématisation de la théorie économique et à l'individualisme méthodologique qui lui est généralement associé. Il explique en quoi ces modèles sont inefficaces pour résoudre les problèmes économiques :

Les lacunes des explications mécanicistes de l'économie sont facilement repérables. Elles s'attachent à l'*homo œconomicus*, sorte de machine dont le comportement est déterminé du fait même de sa participation dans le mécanisme de la vie économique. On élimine donc à peu près tout ce qui est subjectif pour ne s'attacher qu'aux éléments extérieurs à l'homme. Or, de par sa nature, l'homme conserve son individualité; il n'est pas une machine, et n'agit pas comme tel.¹²

Dans ce climat hostile, il devient difficile de présenter des travaux de nature théorique. L'économiste de l'Université de Montréal, Maurice Bouchard, l'apprend à ses dépens. L'accueil réservé à son ouvrage, *Théorie du salaire et conventions collectives* paru en 1957¹³ est plutôt dur. Notons que cet ouvrage est certainement l'un des plus théoriques, voire le plus théorique, paru jusqu'à présent chez les économistes québécois francophones. Les deux principales revues canadiennes traitant des sciences économiques ont évalué fort différemment cet ouvrage. Dans *L'Actualité économique*, revue de l'École des HEC, le compte rendu d'Albert Breton est dévastateur. Il affirme :

En définitive, cet ouvrage n'apporte, à mon avis, aucune idée nouvelle et ne résout pas de question en suspens ; au contraire, il soulève des problèmes qui ne sont pas pertinents. Que nous ayons besoin d'une synthèse de l'économie et de la sociologie, d'une théorie générale du salaire, d'une théorie de l'action collective, cela est accepté de tous, en dépit de ce que laissent entendre les critiques de M. Bouchard. En elle-même, toutefois, la *Théorie du Salaire* marque un pas en arrière, non en avant, dans cette direction.¹⁴

Heureusement pour l'économiste de l'Université de Montréal, tous ne partagent pas cette vision négative de l'apport de Bouchard à sa discipline. La *Canadian Journal of Economics and Political Science* à travers Tadek Matuszewski,¹⁵ alors à Queen's University, livre un compte rendu tout à fait différent. On y dit que « professor Bouchard's book

11. François-Albert Angers, « Témoignage » in *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, dir. Georges-Henri Lévesque (Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1984), 120.

12. Bernard Bonin, « Des efforts de renouvellement de la science économique », *L'Actualité économique* 36, 4 (1961) : 702.

13. Maurice Bouchard, *Théorie du salaire et conventions collectives* (Montréal : Université de Montréal, 1957).

14. Albert Breton, « Compte rendu de *Théorie du salaire et conventions collectives* par Maurice Bouchard », *L'Actualité économique* 35, 2 (1959) : 350.

15. Ce dernier fera par la suite carrière au Québec et sera l'un des pionniers de l'économétrie.

seems to be the first important Canadian contribution to micro-economic theory to appear in a number of years ». ¹⁶ Notons que depuis plusieurs années, la mathématisation et l'adoption de modèles théoriques en sciences économiques gagne beaucoup de terrain chez les économistes occidentaux ¹⁷ même si ce n'est pas encore le cas chez les économistes québécois francophones.

Le différend entourant la théorie et la mathématisation des questions économiques illustre bien les profondes divergences présentes dans la discipline. De plus, il nous informe également sur les stratégies déployées afin de discréditer les autres approches. Du côté de l'Université de Montréal, les économistes Bouchard, Dehem et Raynauld se sont souvent fait les promoteurs d'une science économique dite « universaliste ». Ces derniers ont souvent utilisé le terme d'« idéologique » pour décrire les travaux de leurs collègues de l'École des HEC. À l'aide des instruments théoriques et mathématiques d'une science plus avancée, disaient-ils, on éviterait plus facilement les pièges de l'idéologie. En fait, les économistes de l'Université de Montréal ont souvent décrié le caractère nationaliste des travaux effectués à l'École des HEC. Ainsi, derrière la nature épistémologique de certains débats se cachent également des différends idéologiques dont il faut évidemment tenir compte. Notons que cette accusation de mettre la science au service d'une idéologie est également utilisée pour dénigrer ces travaux théoriques. Par exemple, Breton affirme que « Dans les nombreuses pages que M. Bouchard consacre à ce concept de la solidarité, il laisse voir plus d'une fois la nature idéologique de son ouvrage. » ¹⁸ Breton poursuit en affirmant que certaines parties de son ouvrage sont caractéristiques d'une « argumentation idéologique », ¹⁹ ce qui discrédite la teneur scientifique des travaux de Bouchard.

En somme, l'économie appliquée domine chez les économistes québécois au cours des années 1950 et 1960. On développe, dans les universités québécoises, des laboratoires d'économie appliquée ainsi que des programmes de deuxième cycle axés sur cette thématique. Précurseur de cette tendance, l'École des HEC, avec son Institut d'économie appliquée, va créer un diplôme d'économie appliquée en 1960. Notons que le nom de l'institut est choisi en fonction d'un organisme semblable, soit l'Institut de sciences économiques appliquées de Paris, dirigé par

16. Tadek I. Matuszewski, « Review of book, Maurice Bouchard *Théorie du salaire et conventions collectives* », *Canadian Journal of Economics and Political Science* 25, 4 (1959) : 515.

17. Voir à ce sujet le chapitre 4 : Michel Beaud et Gilles Dostaler, « Axiomatisation, formalisation et mathématisation » in *La pensée économique depuis Keynes* (Paris : Éditions du Seuil, 1996).

18. Breton, 349.

19. Ibid.

l'économiste français François Perroux. Ce dernier avait visité plusieurs universités canadiennes au cours de l'année 1959 et avait demandé à François-Albert Angers et à son service de documentation de participer à la publication de cahiers de recherches portant sur l'économie canadienne.²⁰ Angers demande alors de changer le nom de son service pour s'aligner sur l'Institut des sciences économiques appliquées de Paris avec qui le nouvel institut montréalais entretiendra des liens fréquents. L'existence même de ce diplôme d'économie appliquée pose des problèmes de taille pour l'Université de Montréal puisque l'École des HEC va gruger, tout long des années 1960, une bonne partie des effectifs étudiants en sciences économiques qui se seraient normalement dirigés vers l'université montréalaise.

Un diplôme d'économie appliquée?

L'École des HEC et ses représentants se sont souvent vantés d'être à l'écoute des besoins de la société québécoise. Au cours des années 1950, le monde du travail se transforme beaucoup et la demande pour des gens détenant des connaissances économiques se fait plus grande. Pour cette raison, l'École souhaite offrir un complément de sciences économiques lors de la dernière année du programme pour les gens d'affaires et les comptables qui le désirent. La création de ce diplôme provoque un débat entre les deux institutions montréalaises. Du côté de l'École des HEC, on veut restructurer le programme car :

La demande pour des diplômés qualifiés par ce genre de formation en comptabilité, en administration et en économie appliquée se fait de plus en plus forte, en particulier du côté des associations à caractère économique, des commissariats industriels, des conseils d'orientation économique et des administrations publiques. À cette fin, l'École voudrait offrir à ceux de ses licenciés qui songeraient à s'orienter de ce côté ou qui, y étant engagés déjà, sentent le besoin d'un complément de formation économique, la possibilité de suivre un programme supplémentaire dont le succès serait sanctionné par un "diplôme d'études supérieures en économie appliquée".²¹

Pour ne pas froisser le département de science économique de l'Université de Montréal, l'École des HEC prend bien soin de définir ce qui distingue son enseignement de celui offert dans les départements de sciences sociales. On explique que :

20. Pierre Harvey, *Histoire de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, tome II : 1926-1970* (Montréal : Québec/Amérique et les Presses HEC, 2002), 325.

21. Archives de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, Fonds de l'Institut d'économie appliquée, (E002G10001), [S.A.], « Mémoire sur l'établissement d'un diplôme d'études supérieures en économie appliquée », [S.D.].

Celui qui sort de la Faculté des Sciences Sociales est plus préparé à occuper tout de suite un poste de nature théorique, notamment par exemple dans l'enseignement des sciences économiques, et aussi dans certains travaux de recherche pure du côté de l'administration. Le diplômé de l'École des Hautes Études commerciales est davantage prêt à remplir des tâches d'économiste orientées vers l'application des théories et des principes de l'économie à la politique des affaires et aux pratiques administratives.²²

La réaction des économistes de l'Université de Montréal est sans équivoque. Dans un rapport sur le sujet, on affirme clairement que « l'enseignement de la science économique à l'École des Hautes Études Commerciales doit être un enseignement d'appoint, un enseignement qui est juste nécessaire à la formation de comptables, d'administrateurs et de chefs d'entreprise ». ²³ Chaque institution doit s'occuper de son propre champ d'expertise. Cependant, notons que les frontières entre ces champs sont plutôt floues. Les économistes de l'Université de Montréal s'inquiètent fortement des répercussions que pourrait avoir cette concurrence. On note dans le même rapport que :

La fondation de l'Institut accrédite l'École des Hautes Études commerciales devant l'opinion publique dans un champ et dans une discipline qui ne sont pas les leurs. Enfin, c'est consacrer une distinction simpliste entre l'économie "appliquée" de l'École et l'économie "non-appliquée" du département de sciences économiques. Pour l'opinion publique, de nouveau, ces termes veulent dire d'un côté économie concrète, donc utile, de l'autre, économie théorique, donc inutile.²⁴

Le département cherche ainsi à mieux définir ses objectifs et le rôle des sciences économiques. On souhaite établir une démarcation claire entre cette institution et celle des HEC. L'enjeu est de taille puisque le début des années 1960 laisse présager une très forte recrudescence des étudiants en sciences économiques. Les sciences sociales sont mises à contribution dans le développement de l'État provincial. En effet, le gouvernement du Québec embauche de façon fort importante un bon nombre des diplômés en sciences économiques et ce particulièrement à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Cette donnée change beaucoup le paysage socio-professionnel des fonctionnaires. Avant le milieu des années 1950, on embauchait très peu de diplômés en sciences sociales. L'étude de Gervais démontre que la fonction publique québécoise avait embauché un seul économiste avant 1955 alors qu'en 1965, on compte déjà 69

22. Archives de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, Fonds de l'Institut d'économie appliquée, (E002TA0002), [S.A.], « Texte pour répondre à ceux qui demandent des détails sur la distinction entre les études économiques à l'École des Hautes Études Commerciales et aux facultés des sciences sociales », [S.D.], 3.

23. Archives de l'Université de Montréal, Fonds André Raynauld (P319), 5595 (58-6-7-2), André Raynauld, « Rapport sur la fondation de l'Institut d'Économie appliquée de l'École des Hautes Études Commerciales », [S. D.], 4.

24. Ibid., 1.

économistes diplômés.²⁵ Auparavant, les fonctionnaires provinciaux étaient essentiellement des avocats, des médecins, des agronomes et quelques ingénieurs.²⁶ On observe un phénomène semblable au gouvernement fédéral.²⁷ Non seulement, les gouvernements embauchent régulièrement des économistes dans les années 1960, mais ceux-ci offrent des salaires particulièrement alléchants, ce qui attire bon nombre d'entre eux.²⁸

Face à ces nombreux postes à combler, l'École des HEC, qui a toujours eu à cœur de participer de façon active au développement socio-économique du Québec, cherche à se positionner dans ce nouveau marché. Elle doit convaincre les autorités universitaires que son nouveau programme est différent de celui offert par l'Université de Montréal. Dans un texte explicatif, on précise que :

Il y a, d'abord, entre les deux orientations, une différence fondamentale : la base de la formation économique à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal est administrative, comptable, statistique et juridique; alors qu'à la Faculté des Sciences Sociales, la base est philosophique, sociologique, politique et juridique, et statistique.²⁹

Les représentants du département des sciences économiques de l'Université de Montréal ne sont pas du tout de cet avis :

Nous considérons que dans la structure actuelle de l'Université, le département des sciences économiques est responsable de l'enseignement et de la recherche en science économique et l'École des Hautes Études commerciales assume l'enseignement et la recherche en administration des affaires. Contrairement à ce qu'on peut penser, il est très facile de fixer des frontières précises entre l'administration des affaires et la science économique et il est encore plus facile de distinguer la formation des étudiants en commerce de celle des étudiants en science économique. Ceci nous paraît évident.³⁰

Raynauld conclut ce rapport en affirmant qu'il est fortement opposé à ce que les économistes de l'Université de Montréal s'occupent des pro-

25. Paul Gervais, *Les diplômés en sciences sociales dans la fonction publique du Québec*, mémoire de maîtrise en science politique, Université de Montréal, 1970.

26. Marcel Fournier, « La sociologie québécoise contemporaine », *Recherches sociographiques* 15, 2-3 (1974) : 170.

27. Voir Brooks et Gagnon.

28. Voir à ce sujet l'étude de Joseph Chung, « Le statut professionnel des économistes francophones au Canada », *L'Actualité économique* 44, 4 (1969) : 667.

29. Archives de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, Fonds de l'Institut d'économie appliquée, (E002TA0002), [S.A.], « Texte pour répondre à ceux qui demandent des détails sur la distinction entre les études économiques à l'École des Hautes Études Commerciales et aux facultés des sciences sociales », [S. D.], 3.

30. Archives de l'Université de Montréal, Fonds André Raynauld (P319), 5595 (58-6-7-2), André Raynauld, « Rapport sur la fondation de l'Institut d'Économie appliquée de l'École des Hautes Études Commerciales », 2.

blèmes théoriques pour laisser aux économistes des HEC le soin des problèmes empiriques. Pour Raynauld, cette « division est contre nature et ne peut conduire qu'à la stérilité des deux groupes ». ³¹ Ainsi, il est clair que la « science économique » telle que la conçoivent les économistes de l'Université de Montréal comprend une composante « théorique » et « appliquée ». Bien sûr, l'enjeu dépasse le seul problème de définition de ce que devrait être les sciences économiques. Le recrutement des étudiants devient un enjeu si important qu'il parvient à transformer les programmes universitaires. ³²

Alors que l'École des HEC tente de sortir du cadre disciplinaire pour participer aux changements socio-économiques du Québec, le département de science économique de l'Université de Montréal tente de développer et de consolider cette discipline. Le directeur du département, André Raynauld, affirmait d'ailleurs que son « souci constant, au cours de ces années [fin des années 1950], a été d'épurer les programmes pour en éliminer progressivement tous les cours qui n'étaient pas strictement de la science économique ou des mathématiques ou des statistiques ». ³³

Autonomie et hétéronomie de la discipline

Le Département de science économique de l'Université de Montréal n'est pas le seul à faire la promotion d'une autonomisation de la discipline. Plusieurs sociétés savantes créées dans les années 1960 se donnent la même mission. La Canadian Economics Association (CEA) et la Société canadienne de science économique visent le même objectif. ³⁴ Notons que la Société canadienne de science économique (SCSE) prend le contrôle de la revue *L'Actualité économique* en 1972. Le contenu en sera modifié. La nouvelle direction de la revue entend bien changer le rôle de *L'Actualité économique*. La direction présente ici le changement de cap :

Au cours de ces dernières années, *L'Actualité économique* a traversé une crise. Les origines de cette crise sont diverses : difficultés financières, insuffisance du nombre de textes de qualité, désintérêt évident de certains milieux. À l'origine de cette situation il y avait sans doute plusieurs raisons mais un fait important a joué un rôle catalyseur : la revue dirigée et animée par l'Institut d'Économie appliquée de l'École des Hautes Études commerciales a pour vocation de représenter

31. Archives de l'Université de Montréal, Fonds André Raynauld (P319), 5595 (58-6-7-2), André Raynauld, « Rapport sur la fondation de l'Institut d'Économie appliquée de l'École des Hautes Études Commerciales », 6.

32. Notons que les départements de sciences économiques des autres universités québécoises tentent également d'attirer les étudiants qui veulent travailler pour l'État.

33. André Raynauld, « Continuité et rupture dans la pensée économique au Québec » in *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec, tome II*, dir. Georges-Henri Lévesque (Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1981), 387.

34. Gilles Paquet, « Réflexions iconoscopiques sur la pensée économique au Québec français », *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique* 76, 1 (2000) : 55.

l'ensemble des économistes du Québec. De cette situation ambiguë sont nés malaises et rancœurs. [...] Il fallait mettre fin à cette situation [...].³⁵

Ainsi, *L'Actualité économique* uniformise son contenu. On ne fait maintenant appel qu'à des économistes universitaires pour collaborer à la revue, mettant fin à une longue tradition de multidisciplinarité. Le contenu théorique en sera fortement augmenté. Fait très révélateur de cette tendance, la revue modifie son image en 1983, en joutant *Revue d'analyse économique* au titre initial. On prend une distance marquée face aux générations précédentes. Ce phénomène n'est pas propre aux sciences économiques québécoises. On retrouve un processus semblable dans de nombreuses autres disciplines universitaires. Fournier, Gingras et Mathurin soulignaient d'ailleurs que lorsqu'il y a opposition entre « chercheurs » et « professionnels » en milieu universitaire, il en résulte généralement une marginalisation des « professionnels » au profit de ceux qui font la promotion d'une science autonome.³⁶

Évidemment tous ne sont pas satisfaits de ce phénomène. L'économiste Gilles Paquet dénonce d'ailleurs cette tendance et estime que les partisans d'une discipline autonome, théorique et fortement mathématisée exercent un contrôle quasi-autoritaire, à partir des années 1970, sur la production scientifique. Paquet s'en prend à l'esprit régnant chez les économistes :

De plus en plus à mesure que l'on vit les années soixante-dix, quiconque s'aventure au delà des frontières ou utilise un outillage différent de celui qui a été patenté par la guilda est frappé d'interdit. La discipline reprend son sens premier, celui qu'il a dans l'expression « se donner la discipline » qu'on emploie pour désigner le fouet dont se servent certains religieux pour se mortifier.³⁷

Cette tendance vers l'autonomisation fait en sorte qu'une autre association est créée pour faire contrepoids à ces sociétés savantes (CEA et SCSE), jugées trop académiques. L'Association des Économistes québécois est fondée en 1975 et permet notamment à de nombreux économistes mécontents de se réunir au sein d'une autre association qui tient à garder contact avec le monde extérieur. François-Albert Angers estime que cette fondation :

[...] est un peu une conséquence de ces difficultés ou confusions : le goût de ceux qui sont comme les « ingénieurs » de l'économie, de se distinguer, pour pouvoir envisager plus librement leurs points de vue propres, d'une autre association faite par ceux, et plutôt pour ceux, qui sont comme les « physiciens » de l'économie.³⁸

35. La direction, « Perspectives nouvelles », *L'Actualité économique* 49, 1 (1973) : 5.

36. Marcel Fournier, Yves Gingras et Creutzer Mathurin, « L'évaluation par les pairs et la définition légitime de la recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales* 74 (1988) : 53.

37. Gilles Paquet, « Réflexions iconoscopiques sur la pensée économique au Québec français », *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique* 76, 1 (2000) : 55.

38. François-Albert Angers, « Le rôle de l'économiste », *L'Économiste* 1, 2 (1977) : 4.

Ce même Angers profite de l'occasion pour critiquer ceux qu'ils nomment les physiciens de l'économie :

On a cru que les procédés géométriques, la modélisation et la mathématisation lui avaient conféré enfin – face aux “littéraires” – le caractère d'une vraie science. Mais c'est là erreur méthodologique : les mathématiques sont science exacte par voie d'un système de conventions mais se situent davantage dans la logistique philosophique que dans celle des sciences vraies ou exactes qui sont expérimentales.³⁹

Une cohabitation difficile

Bien entendu, il serait illusoire d'analyser le cheminement de la discipline uniquement à travers l'axe « économie appliquée » versus « économie théorique ». D'autres débats mériteraient également une analyse plus poussée. Derrière des polémiques qui ont une apparence épistémologique se livrent également des enjeux idéologiques, notamment entre nationalistes et fédéralistes, entre les keynésianistes et leurs adversaires. Enfin, au-delà de la volonté de faire progresser le savoir économique se profile également des questions plus administratives reliées au besoin d'attirer des étudiants, de développer les institutions départementales en pleine construction et consolidation.

Rappelons que l'objectif n'était pas ici de faire une réflexion exhaustive sur les problèmes internes vécus par les économistes québécois francophones mais bien de souligner quelques divergences quant à l'orientation que les économistes souhaitaient donner à cette discipline au moment où celle-ci n'avait pas atteint le degré d'uniformisation qu'elle possède aujourd'hui. Alors que d'autres disciplines des sciences sociales se sont développées essentiellement dans les universités, les sciences économiques, de par leurs nombreux liens avec le monde des affaires et particulièrement le milieu politique, soulèvent des problèmes différents.

Ainsi, les sciences économiques ont vécu une évolution qui les mène vers une discipline nettement plus théorique. Édouard Montpetit aurait bien de la difficulté à suivre les débats opposants les économistes évoluant dans les années 1970. Si les tenants d'une économie appliquée ont longtemps tenu le devant de la scène, on observe un renversement de la situation au cours de cette décennie. Une nouvelle génération d'économistes davantage formée dans des universités américaines, très versée en mathématiques, transforme les départements, les revues et les sociétés savantes et en oriente le contenu vers une analyse plus théorique. Mise en valeur de la théorie économique et autonomisation de la discipline vont de pair pour cette nouvelle génération, mettant fin à la domination de l'économie appliquée, qui évoluera maintenant de façon plus discrète en milieu universitaire.

39. Ibid.